



REVUE DE PRESSE... SUR L'ACTUALITE EUROPEENNE



Mars

L'Union : 02/03/10

Zone européenne : un taux de chômage stable

Le taux de chômage au sein de la zone euro est stable, pour le mois de janvier, il s'élevait à 9,9%. Cependant, il pourrait augmenter dans les mois à venir, à cause de la faiblesse de la croissance économique qui persiste.

La Voix du Nord : 03/03/10

OGM

Bruxelles autorise la culture de l'Amflora

Bruxelles a autorisé hier la culture de la pomme de terre génétiquement modifiée Amflora à des fins industrielles. C'est la première autorisation accordée au sein de l'Union européenne depuis douze ans. Cependant, les organisations de défense de l'environnement françaises, ont critiqué cette décision.

Ils ont demandé au gouvernement de faire jouer la clause de sauvegarde. Le ministère de l'Ecologie a suspendu pour le moment sa décision. La pomme de terre Amflora est produite par le groupe allemand BASF et se destine aux pays qui sont « déjà prêts à l'utiliser » comme la Suède, les Pays-Bas, la République Tchèque et également l'Allemagne.

L'Union : 03/03/10

L'UE débloque 100 millions pour Haïti

L'Union européenne a annoncé hier qu'elle avait débloqué 100 millions d'euros pour Haïti, ce qui constitue le premier volet de l'aide financière promise après le violent séisme de janvier.

Pas encore de patate OGM en France

Dans l'immédiat, la pomme de terre génétiquement modifiée du groupe allemand BASF, ne sera pas proposée en France. Elle est destinée « aux pays qui sont d'ores et déjà prêts à l'utiliser » a indiqué le groupe, et on retrouve donc la Suède, les Pays-Bas, la République Tchèque et l'Allemagne.

20 minutes : 03/03/10

Agriculture L'autorisation de Bruxelles soulève déjà la polémique

Feu vert pour la patate OGM

La Commission européenne a autorisé hier la culture d'Amflora, une pomme de terre génétiquement modifiée du groupe allemand BASF. En Europe, Bruxelles n'avait pas donné son autorisation à une culture OGM depuis 1998. Le commissaire européen chargé de la Santé, John Dalli a indiqué que « des réponses ont été apportées à toutes les questions scientifiques sur ce produit. »

De plus, le groupe BASF veut lever les craintes des consommateurs et précise que l'utilisation de cette pomme de terre n'est prévu que pour le secteur industriel (fabrication de papier), et n'est pas destiné à l'alimentation humaine. Cependant, ses sous-produits pourront être utilisés pour l'alimentation animale. De son côté, Greenpeace veut déclencher la clause de sauvegarde afin de contrer cette pomme de terre.

Cette démarche permet l'interdiction provisoire de la culture ou de la vente d'OGM autorisé dans l'UE, en invoquant un risque pour la santé

où l'environnement. L'Italie a manifesté hier son opposition à la culture d'Amflora, et l'Autriche a prévu de l'interdire via la clause de sauvegarde comme elle l'avait fait pour le maïs OGM.

L'Union : 04/03/10

Le gouvernement grec durcit son plan d'austérité

Le gouvernement de Georges Papandréou a présenté un nouveau plan qui doit dégager 4,8 milliards d'euros d'économies supplémentaires, notamment grâce à une hausse de la fiscalité, mais aussi à une réduction des dépenses.

Cette initiative a été saluée par le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, et le chef du gouvernement grec doit se rendre en Allemagne, afin de rencontrer la chancelière Angela Merkel qui réclamait un effort supplémentaire de la Grèce avant d'envisager une aide financière.

20 minutes : 04/03/10

Déficits Les pays de l'Union européenne ont applaudi sa résolution hier

Au pied du mur, la Grèce décide de sacrifier le pouvoir d'achat

Les mesures d'austérité annoncées hier par le gouvernement socialiste grec sont dignes des plans de redressement imposés par le Fonds monétaire international (FMI) aux pays en faillite. Le programme d'économies de 4,8 milliards d'euros porte un sérieux coup au pouvoir d'achat, ainsi qu'un gel général des retraites.

De manière générale, toutes les administrations, les entreprises et les organismes publics sont affectés. De plus, la plupart des taxes sur la consommation augmenteront. Les mesures prises sont symboliques par rapport à une dette insoutenable qui dépasse 110% du produit intérieur brut.

Cependant, Athènes a réussi à rassurer l'Union européenne qui l'a approuvé avec le FMI. L'Union européenne a même envisagé de se

porter caution pour la Grèce, et cela la protégerait de la spéculation des marchés sur sa solvabilité. Mais le pays, sait qu'il ne peut sortir indemne de la crise engrangée par des années de mauvaise gestion.

La Voix du Nord : 04/03/10

Bruxelles autorise la culture d'une pomme de terre OGM, mais aux seules fins industrielles

La Commission européenne a autorisé la culture de la pomme de terre génétiquement modifiée en Europe. Cette pomme de terre est développée par le groupe allemand BASF mais à des fins industrielles, pour produire du papier. Les écologistes n'ont pas tardé à réagir.

En effet, Europe-Ecologie - Nord-Pas-de-Calais a déclaré que le maintien de cette autorisation « serait lourde de conséquences pour l'agriculture du Nord-Pas-de-Calais qui produit aujourd'hui 35% de la pomme de terre en France. »

De plus, Europe Ecologie a décidé de réagir si la Commission ne revient pas sur sa décision, et « se mobilisera au conseil régional, pour faire respecter la décision de l'assemblée régionale, votée en 2004 » qui statuait sur « une région sans OGM ». En 2007, le groupe allemand voulait déjà faire des essais en plein champ, notamment dans le Pas-de-Calais, mais le ministère de l'Agriculture avait refusé.

L'Union : 04/03/10

La gauche et les Verts en guerre contre la pomme de terre OGM

Ils digèrent mal Amflora

L'autorisation de la Commission européenne concernant la pomme de terre génétiquement modifiée a relancé le débat sur les OGM en France, et à ce propos, les Verts et les socialistes réclament son interdiction au cœur de la campagne pour les élections régionales.

Hier, le député européen écologiste José Bové ainsi que le Parti socialiste ont demandé un moratoire au gouvernement français. Ce dernier a déclaré qu'il se prononcerait qu'après l'obtention d'un avis

scientifique. En principe, la pomme de terre Amflora ne doit servir qu'à la production d'amidon pour l'industrie, et notamment pour le papier.

Les conditions de culture doivent être strictes afin d'éviter que des graines d'Amflora ne soient répandues accidentellement dans l'environnement. Le dossier fait ressurgir des questions sur les OGM dont la toxicité n'a jamais été démontrée mais que la France préfère éviter. Cependant, si les cultures sont interdites, la commercialisation des aliments OGM provenant de l'étranger ne l'est pas.

La Voix du Nord : 04/03/10

OGM et patate chaude

Moins d'un mois après son investiture par le Parlement européen, la Commission Barroso II inaugure son mandat par une décision qui va l'éloigner encore plus de l'opinion publique européenne. En effet, la Commission a autorisé la culture d'une pomme de terre transgénique, et se retranche derrière la procédure.

Les Etats étant incapables de trancher, il revenait à la Commission de décider, mais elle s'est décidée rapidement sans même avoir renforcé les expertises préalables. Le principe de précaution au nom duquel la culture était interdite se justifie d'autant plus que cette pomme de terre est porteuse d'un gène de résistance à un antibiotique.

Pour justifier cette autorisation, le commissaire chargé de la Santé, John Dalli s'appuie sur les études de l'Agence européenne de sécurité des aliments dont l'expertise est jugée insuffisante. Selon José Manuel Barroso, il s'agit de la nécessité de ne pas se faire distancer par les Etats-Unis dans la recherche et la production agroalimentaires.

Cependant, la Commission n'a pas le pouvoir d'imposer sa décision aux Etats, qui décideront ou non d'autoriser la commercialisation de la pomme de terre à l'intérieur de leurs frontières. La France qui a déjà activé la clause de sauvegarde contre le maïs Monsanto a suspendu sa décision en attendant l'avis du Haut conseil des biotechnologies (HBC).

L'Union : 05/03/10

Bruxelles rejette une plainte contre France Télécom

La Commission européenne a rejeté une plainte à l'encontre de France Télécom déposée en mars 2009 par Vivendi et Iliad pour abus de position dominante. Elle a estimé que cette plainte n'était pas fondée. Cette plainte avait été déposée, en ce qui concerne les prix pratiqués en matière d'abonnement et les tarifs du dégroupage qui permet aux concurrents de l'opérateur historique d'accéder à ses lignes téléphoniques.

L'Union : 05/03/10

Il ne peut y avoir de prix minimal, estime la justice européenne

Paris épinglé sur le tabac

La Cour de justice des communautés européennes (CJCE) a rejeté l'argument de protection de la santé publique dont la France, l'Autriche et l'Irlande se servaient pour la fixation d'un prix minimum pour les cigarettes et le tabac. En effet, la politique tarifaire menée dans l'Hexagone par exemple, a été jugée contraire au droit communautaire.

La CJCE a estimé que le fait de fixer un prix minimum portait atteinte à la liberté des fabricants et des importateurs de déterminer les prix maximaux de vente au détail de leurs produits. De plus, cela les empêcherait de profiter d'un éventuel avantage concurrentiel. Ces pratiques sont d'ailleurs contraires à une directive européenne sur le tabac de 1995.

Les arguments des trois Etats membres ont donc été rejetés, même si ces derniers invoquaient la convention cadre de l'OMS et les dispositions du traité relatives à la protection de la santé. La Cour a estimé également que ces pays devraient trouver d'autres moyens de combattre le tabagisme sans porter atteinte à la détermination des prix.

La CJCE a précisé cependant que les Etats pourraient utiliser d'autres mesures fiscales pour lutter contre le tabagisme, comme

l'interdiction de la vente à perte ou des taux d'imposition proportionnels élevés.

L'Union : 05/03/10

L'essai de patates OGM « est une voie à explorer »

Luc Simphal, agriculteur laonnois estime que l'OGM peut faire partie des expérimentations et que cela reste une « voie à explorer ». Evidemment l'avis favorable émis par la Commission européenne ne le laisse pas indifférent, il rappelle que « cette culture est soumise à l'approbation des états. » De plus, il ajoute qu'il faut savoir à qui la culture est destinée ?

Pour le moment, il ne s'agit que de l'alimentation animale et de l'industrie du papier. Luc Simphal a déclaré qu'« on ne peut pas se mettre contre la recherche. On n'avance pas en reculant. » Il parle également d'une réflexion sur la solution pour que l'expérimentation n'ait aucun impact sur la faune et la flore. Il précise cependant que les OGM ne sont pas la seule voie à explorer.

Eric Delhaye : « Je suis consterné ! »

Eric Delhaye, adjoint au maire chargé de l'environnement, tête de liste MoDem dans l'Aisne pour les régionales est consterné par l'autorisation de la Commission européenne. « On espère que la France fera jouer la clause de sauvegarde sur le sujet ». Il ajoute qu'il ne veut pas faire de l'anti-OGM à tout prix, mais en ce qui concerne les problèmes pour la santé, on ne sait rien.

En effet, les seules études réalisées, le sont par les firmes qui font des OGM, et les résultats sont tenus secrets sous prétexte de protection des procédés industriels. Après avoir réalisé des expériences sur des rats, il s'est avéré que des différences biologiques existaient entre ces rats. Eric Delhaye milite pour une expertise indépendante sur les possibles dangers des transgéniques.

On en mange déjà !

En France, c'est un paradoxe, les cultures sont interdites mais la commercialisation d'OGM ne l'est pas. En effet, l'obligation d'étiquetage est présente au-delà de 0,9%. Cependant, cet étiquetage n'est pas toujours respecté selon Eric Delhay.

La Voix du Nord : 05/03/10

Les producteurs du terroir transfrontaliers s'organisent pour rencontrer le grand public

L'Association Producteur Terroir de la Thiérache transfrontalière réunit des Français et des Belges qui se sont regroupés pour « faire la promotion du mieux manger ». L'idée est venue suite aux nombreuses rencontres « sur les marchés locaux », les producteurs du terroir ont donc décidé de créer cette association. Le projet est « d'organiser des animations sur le territoire franco-belge.

20 minutes : 08/03/10

Maroc

Bruxelles réclame des progrès sur les droits de l'homme

Hier, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy a appelé le Maroc à faire « davantage de progrès dans le respect des valeurs fondamentales et des droits de l'homme » et notamment au Sahara occidental, pendant le premier sommet UE-Maroc.

La Voix du Nord : 09/03/10

Rien à déclarer ? Pas si sûr :

Les frontaliers sont inquiets pour leur statut

L'association des Frontaliers Inquiétés a tenu son assemblée générale samedi à Anor. Elle a été fondée en 1998, et depuis elle défend le statut de frontalière que la Belgique veut supprimer à partir du 1er janvier 2012. Cette association est présidée par le Belge Bart Moreau, et possède 450 adhérents.

La mesure prise par la Belgique, de manière unilatérale concerne un millier de travailleurs frontaliers. C'est pourquoi l'association a décidé de porter des recours devant les justices belge et française. Pour comprendre, il faut revenir en 1964, où une convention de prévention de la double imposition (CPDI) a été signée par la France et la Belgique.

Grâce à cette convention, les résidents travaillant dans la zone frontalière belge, ne paient qu'une fois l'impôt sur le revenu en France. Cependant, du côté français, cet impôt ne représente que 20 à 25% du revenu alors que « l'impôt belge, retenu à la source, représente de 34 à 45% du revenu annuel mais avec des cotisations sociales beaucoup moins onéreuses qu'en France.

En contrepartie, les impôts directs sont plus élevés en France » déclare Bart Moreau. Il existe d'autres différences, « même si on paie nos impôts en Belgique, on n'a pas droit au chômage complet » ajoute-t-il. En ce qui concerne les retraites, « en France, le salarié du secteur privé part à l'âge de 60 ans contre 65 ans en Belgique ».

Cependant harmoniser la législation n'est pas facile, mais avec la mise en place d'une Mission opérationnelle transfrontalière, un bel exemple de coopération est démontré.

La Voix du Nord : 10/03/10

Barroso : « Si nous remettons en cause le marché intérieur, nous sommes perdus ! »

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, de passage à Paris a été interrogé sur les sujets brûlants du moment comme la crise économique, la situation financière de la Grèce, la récente autorisation d'une pomme de terre OGM, le débat sur la taxe carbone et les délocalisations.

José Manuel Barroso a présenté aux Etats membres une « stratégie 2020 » pour une croissance « intelligente, verte et équitable » avec des objectifs chiffrés notamment de réduction de la pauvreté. Il a déclaré être en faveur d'une économie sociale de marché, et « qu'il faut l'adapter aux conditions de la concurrence mondiale. »

En ce qui concerne la taxe carbone, il ne l'exclut pas « mais pour des raisons politiques et techniques, ce serait une mesure de dernier ressort. » Le président de la Commission européenne a ajouté qu'il est préférable d'opter pour le système de quotas gratuits de carbone qui avait été adopté sous la présidence française, pour les industries très consommatrices d'énergie.

Il a également dit que « le marché intérieur a été un grand atout pour les PME, pas seulement pour les grands groupes ». C'est pourquoi selon lui, il ne faut pas que les industriels ne pensent qu'à leur pays, « ce serait non seulement contre le droit communautaire, mais contre-productif. »

En ce qui concerne la Grèce, le président de la Commission a déclaré qu'il fallait que l'Europe se montre solidaire et que pour le moment, les Etats membres sont consultés pour trouver le mécanisme adéquat. Cependant, il ajoute que la Grèce est dans une telle situation à cause d'un non respect des règles européennes et notamment le pacte de stabilité et de croissance.

L'autorisation de la pomme de terre OGM a été faite dans le respect des règles, et « la Commission n'a pas de préjugés favorables ou défavorables en matière d'OGM. » D'ailleurs, l'Union a créé l'Agence européenne de sécurité alimentaire afin d'avoir des études scientifiques et de pouvoir ensuite prendre des décisions. Cela dit les Etats membres auront la possibilité d'accepter ou de refuser la culture d'OGM sur leur territoire.

20 minutes : 11/03/10

Les Vingt-Sept soutiennent l'interdiction du thon rouge

Bruxelles a annoncé hier son soutien à l'interdiction du commerce international du thon rouge en suivant ainsi les Etats-Unis, et cela revient donc à fermer la pêche industrielle de ce poisson très prisé pour les sushis selon une source diplomatique.

Direct Lille Plus : 11/03/10

L'UE veut interdire la pêche au thon rouge

A la suite des Etats-Unis, l'Union européenne s'est prononcée hier pour interdire le commerce international du thon rouge. Cette position a été prise avant la réunion de la Cites, l'organisation mondiale chargée de la protection des espèces en danger qui doit s'ouvrir samedi à Doha.

L'Union : 11/03/10

EADS écarté du marché des ravitailleurs pour l'US Air Force

Paris crie à l'arnaque

La mise à l'écart d'EADS dans le marché des avions ravitailleurs de l'US Air Force constitue un problème. Pierre Lellouche, le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes a déclaré que cette affaire n'en resterait pas là, « il n'y a pas de raison qu'une technologie, d'ailleurs supérieure à la technologie américaine, soit écartée d'un marché ».

De plus, le groupe aéronautique européen EADS et son allié américain Northrop Grumman se sont retirés d'un appel d'offres sous la pression de Boeing. L'Allemagne, partenaire de la France dans EADS avait d'ailleurs accusé les Etats-Unis de faire du protectionnisme en retissant un appel d'offres sur mesure pour Boeing.

L'Union : 11/03/10

L'Union veut donner un coup de pouce aux micro-entreprises

Le Parlement européen a adopté hier une proposition de directive qui devrait bénéficier aux très petites entreprises (TPE). Celles-ci pourraient bientôt être exemptées de l'obligation de présenter des comptes annuels. Les Etats membres pourront donc instaurer une dérogation pour les sociétés qui répondent à deux des trois critères définis par la Commission.

C'est-à-dire qu'il faut avoir un bilan inférieur à 500 000 euros, un chiffre d'affaires net de moins de 1 million d'euros et des effectifs ne dépassant pas une moyenne de 10 personnes. Cela devrait concerner quatre millions de TPE dans l'Union européenne.

La Voix du Nord : 11/03/10

L'UE contre le commerce international du thon rouge

L'Union européenne a décidé de soutenir une interdiction du commerce international du thon rouge, suivant ainsi les Etats-Unis. Cela reviendrait à interdire la pêche industrielle de ce poisson très prisé pour les sushis.

L'Union européenne défendra cette position lors d'une réunion de la Cites, qui protège les espèces menacées d'extinction et qui s'ouvre samedi à Doha.

Métro : 11/03/10

Fillon veut aider la Grèce

Le Premier ministre français, François Fillon a déclaré hier à Berlin vouloir une expertise sur l'idée d'un Fonds monétaire européen pour aider les pays de la zone euro en difficulté financière. Il a ajouté qu'il fallait aider la Grèce qui est lourdement déficitaire si cela est nécessaire.

Métro : 11/03/10

Thon rouge : dernier round

Les 175 pays réunis vont se décider sur le sort du thon rouge, lors de la Cites (Convention internationale sur le commerce des espèces menacées) qui se tient à partir de samedi et jusqu'au 25 mars à Doha. Tous les trois ans, ces pays se réunissent afin de décider des règles de commercialisation des espèces animales ou végétales à protéger.

Monaco a proposé d'inscrire le thon rouge à l'annexe I et cela interdirait donc le commerce international, la France a soutenu cette proposition malgré sa flotte de pêcheurs importante. Ensuite, l'Union européenne a suivi le mouvement ainsi que les Etats-Unis, mais le Japon qui consomme 80% du thon rouge veut tout faire pour empêcher ce classement.

De plus, une autre question reste en suspens qui est celle du report de l'interdiction de douze à dix-huit mois. Cela a été demandé par les pays soucieux de préserver leurs pêcheurs (France, Italie, Espagne). Les décisions doivent être prises à la majorité des deux tiers, ce qui ouvre le champ à des tractations diplomatiques.

Il existe 530 animaux inscrits à l'annexe I de la Cites (les grands singes, les tortues, le tigre, les crocodiles etc.) La Cites doit aussi se prononcer sur le sort de l'éléphant, dont le commerce est interdit depuis 1989, mais dérogations sont demandées par la Tanzanie et la Zambie. Elle doit aussi se prononcer sur l'ours blanc menacé par le réchauffement climatique ainsi que sur le crocodile du Nil (Egypte) et de Moralet (Mexique).

20 minutes : 12/03/10

La Grèce était hier à nouveau paralysée par une grève générale

Les Grecs refusent l'austérité

Les Grecs ont manifesté hier par milliers pour protester contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement socialiste, sous la pression de l'Union européenne qui a placé la Grèce sous tutelle. De plus, une grève générale paralysait le pays après les mouvements organisés le 24 février et le 5 mars.

Tous les modes de transports étaient hors fonction, à part la ligne de métro athénienne qui permettait de se rendre aux manifestations. 90% des travailleurs de tous les secteurs étaient en grève. Cependant, selon la chancelière allemande Angela Merkel, la Grèce doit agir « elle-même » pour regagner la confiance des marchés dans l'euro et sortir de la crise.

Direct Lille Plus : 12/03/10

Les poissonniers japonais voient rouge

Les poissonniers du marché aux poissons de Tsukiji à Tokyo manifestaient hier contre le projet d'interdiction de la pêche au thon rouge qui a été demandée par les Etats-Unis et l'Union européenne. Le gouvernement japonais a fait savoir qu'il s'opposerait à ce projet.

Direct Lille Plus : 12/03/10

Crise en Grèce

L'Europe cherche une solution

Hier, plusieurs milliers de salariés grecs étaient en grève pour protester contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement. Ces dispositions visent à réduire un déficit abyssal (12,7% du PIB en 2009) et à rassurer les partenaires européens de la Grèce.

Une intervention du FMI serait vécue comme un échec par les pays de l'Union européenne. D'ailleurs, ces derniers jours, le projet d'un Fonds monétaire européen (FME) est en train d'émerger dans le but d'aider les pays confrontés à d'importants problèmes de financement.

Il est cependant à l'origine de quelques questions comme le mode de financement, des modifications du traité européen. De plus, c'est un projet à long terme qui ne pourra probablement pas être monté attend en ce qui concerne la Grèce.

Métro : 12/03/10

Troisième acte social à Athènes

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier pour protester contre les mesures d'austérité prises par un gouvernement au bord de la faillite. Le 24 février et le 5 mars (jour du vote des dispositions au Parlement) les syndicats avaient déjà manifesté.

L'absence de fonctionnement des modes de transport a une fois de plus paralysé le pays, seule la ligne de métro athénienne fonctionnait afin de permettre aux grévistes de se rendre aux manifestations. La grève a entraîné la fermeture des écoles et des administrations, tandis que les banques et les grandes entreprises du secteur public fonctionnaient au ralenti.

Le seul point négatif pour les syndicats est l'attaque de plusieurs jeunes envers les forces de l'ordre. Les partenaires européens de la Grèce et notamment la France et l'Allemagne en tête, travaillent sur un projet visant à aider les pays de la zone euro en difficulté. Celui-ci serait basé sur les principes et les mécanismes du Fonds monétaire international.

La Voix du Nord : 14/03/10

Le thon rouge, plat de résistance des négociations sur les espèces menacées

La conférence de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages menacées (Cites) a débuté hier. Le sort du thon rouge sera au menu de la conférence, au cours de laquelle une décision sera prise sur le commerce de ce poisson. La Cites se voit dans l'obligation d'intervenir comme elle l'a fait pour le tigre ou l'éléphant autrefois.

En effet, les pays pêcheurs n'ont pas su freiner leurs appétits pour le thon rouge dont la surpêche peut entraîner l'extinction. L'UE ménage ses pêcheurs, et préconise une entrée en vigueur de la mesure en novembre 2010.

Cependant, la bataille à Doha sera rude car le Japon qui consomme 80% du thon rouge a l'intention de tout faire pour éviter l'inscription comme espèce menacée. Des négociations auront lieu aussi en ce qui concerne quatre espèces de requins (et quatre cousins très proches) recherchés pour leurs ailerons, ainsi que les coraux rouges, précieux pour la joaillerie.

20 minutes : 15/03/10

L'avenir du thon au menu

Le sort du thon rouge de Méditerranée doit se décider ce mois-ci lors de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) jusqu'au 25 mars à Doha (Qatar). Le thon rouge est victime de la forte demande de sushi et de sashimi, et les stocks ont diminué des deux tiers en un demi-siècle.

Le risque est donc à terme, l'extinction de l'espèce. C'est pourquoi, les Etats-Unis et l'Union européenne ont proposé d'interdire la pêche du thon rouge, mais le Japon qui en consomme plus de 80% s'oppose à cette proposition. Cependant, la Cites a déclaré que le thon rouge remplissait les critères d'une suspension de son commerce international. Le débat doit encore durer quelques jours.

20 minutes : 15/03/10

L'Union européenne se penche sur le sort de la Grèce

Les ministres européens des Finances se réunissent aujourd'hui à Bruxelles afin d'examiner les mesures d'austérité prises par le gouvernement grec. Selon des sources diplomatiques, les ministres doivent débattre des modalités du plan d'aide qui doit permettre aux pays d'emprunter à des taux moins prohibitifs.

Le Premier ministre grec Georges Papandréou a estimé que les partenaires européens étaient conscients de la volonté de la Grèce de « faire le ménage » et également que le pays ne pouvait pas être abandonné et seul contre la spéculation internationale. Le pays endetté de 300 milliards d'euros doit emprunter cette année quelque 54 milliards d'euros dont environ 20 milliards d'ici à mai.

La Voix du Nord : 16/03/10

Dernière heure

Grèce

Les ministres des Finances de la zone euro se sont mis d'accord hier sur les grandes lignes d'un plan d'aide financier pour aider la Grèce si nécessaire. Peu de détails ont été évoqués, mais il s'agirait d'un montant de 20 à 25 milliards d'euros.

La Voix du Nord : 17/03/10

Union européenne

La France à l'amende pour l'agriculture

Vingt pays de l'Union européenne dont la France vont devoir rembourser un total de 346,5 millions d'euros pour des dépenses irrégulières qui auraient été effectuées dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Paris devra rembourser près de 20 millions d'euros.

La Voix du Nord : 17/03/10

Zone euro

La Lettonie candidate

La Lettonie a fixé l'objectif de 2014 pour adopter l'euro malgré le fait qu'elle ait été frappée durement par la crise mondiale (le PIB a plongé de 18%, l'an dernier). Le passage à la monnaie unique est en effet, une mesure à adopter pour la Lettonie dans le cadre d'un plan de sauvetage signé en 2008 qui prévoit la mobilisation de 7,5 milliards d'euros par le Fonds monétaire international et l'Union européenne.

La Voix du Nord : 18/03/10

Europe

Coup de semonce

La Commission européenne a envoyé hier un coup de semonce à plusieurs pays dont le Royaume-Uni et la France, car elle s'inquiète de l'ampleur des déficits dans toute l'UE. La Commission a conclu en

déclarant « d'une manière générale pour la majorité des quatorze programmes examinés, les hypothèses de croissance sous-tendant les projections budgétaires sont jugées plutôt optimistes. »

La Voix du Nord : 18/03/10

Strauss-Kahn (FMI) sceptique sur un Fonds monétaire européen

Le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn a estimé que l'idée allemande d'un Fonds monétaire européen constituait « une distraction » par rapport aux problèmes budgétaires urgents de la Grèce. Il a ajouté que « la question principale pour la Grèce n'est pas celle-là. »

L'Union : 18/03/10

Projet Comenius au lycée

Des Lituanienes et des Portugaises découvrent la Thiérache

Dans le cadre du projet Comenius, des lycéens européens passent cette semaine en France. Le projet Comenius qui se déroule cette semaine au lycée Joliot-Curie d'Hirson est un pari linguistique mais aussi artistique. En effet, une pièce de théâtre en anglais a été jouée sur le thème de la Révolution française.

Trois Lituanienes découvrent la France et plus particulièrement la ville d'Hirson, aux côtés d'autres lycéens et lycéennes venus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, et du Portugal. Les trois jeunes filles baltes doivent également découvrir la romance et l'élégance de la ville de Paris, car un voyage est organisé.

Le proviseur du lycée d'Hirson, Norbert Gosset a qualifié ce projet de véritable « acte européen basé sur l'éducation et la culture ». Les jeunes portugaises ont aussi livré leurs impressions, après avoir découvert la France, et l'hébergement est assuré par des familles de correspondants français.

Ce projet Comenius regroupe six établissements européens (français, anglais, allemand, portugais, lituanien, et italien) et s'intitule

« Partageons nos voix et construisons un futur commun. » Chaque groupe a choisi un événement de son histoire nationale qui a marqué l'histoire européenne.

Ensuite ils écrivent une petite pièce de théâtre jouée en anglais, et chaque production sera enregistrée sur DVD, puis envoyée à chacun des partenaires afin d'y être étudiée et jouée.

La Voix du Nord : 19/03/10

Crise grecque : le FMI fait confiance à l'Europe

Le Fonds monétaire international a affirmé qu'il faisait toujours confiance aux européens pour résoudre la crise budgétaire de la Grèce. Ce pays envisageait la possibilité de lui demander une aide financière.

Direct Lille Plus : 19/03/10

Union européenne

Faut-il exclure les mauvais élèves ?

Un pays qui ne parvient pas à résoudre ses problèmes budgétaires doit-il être banni de la zone euro ? C'est la question qui a été évoquée par la chancelière allemande Angela Merkel et qui fait polémique au sein de l'UE. Celle-ci évoquait cette situation comme dernier recours et si un pays ne respecte pas les conditions du Pacte de stabilité comme le maximum de 3% de déficit public.

La déclaration d'Angela Merkel visait implicitement la Grèce qui croule sous un déficit colossal (12% du PIB en 2009). Selon le Premier ministre grec Georges Papandréou, le fait d'exclure un pays serait un échec pour celui-ci mais aussi pour l'Union européenne.

Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne (BCE) qualifie cette hypothèse d' « absurde ». Selon Sylvie Matelly, de l'Institut de relations internationales et stratégiques, cette « question n'a jamais été abordée avant, et je ne crois pas qu'elle soit réalisable au niveau des traités déjà en vigueur. »

Direct Lille Plus : 19/03/10

Le thon rouge reste autorisé

Les participants à la conférence de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages (Cites) ont rejeté hier l'interdiction d'exporter le thon rouge. Le Japon qui importe près de 80% du thon rouge a réussi à mener un lobbying intensif auprès de 150 pays représentés.

La proposition d'interdiction a été rejetée par 68 voix contre 20 favorables et 30 abstentions. Seule l'Iccat (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) qui réunit les pays pêcheurs a le pouvoir de juguler la disparition du thon rouge, mais cela reviendrait à se tirer une balle dans le pied.

20 minutes : 19/03/10

La tension monte autour de l'aide financière à Athènes Une vraie salade grecque pour l'Union européenne

La chancelière allemande Angela Merkel a créé la polémique lorsqu'elle a déclaré être favorable à l'exclusion « en dernier recours » d'un Etat de la zone euro qui serait trop laxiste en matière budgétaire. Berlin estime toujours que la Grèce doit continuer à réduire son déficit par la mise en œuvre de réformes structurelles.

La position de l'Allemagne détonne avec celle de ses voisins, la France prône la solidarité à l'égard de la Grèce. D'ailleurs, les ministres des Finances de la zone euro se sont accordés sur la possibilité de prêts bilatéraux pour Athènes. Mais cette décision doit être validée lors du prochain sommet par les chefs d'Etat et de gouvernement européens.

Cependant la position réfractaire de l'Allemagne pourrait retarder le plan de soutien à la Grèce. Le Premier ministre grec Georges Papandréou souhaite trouver un accord avec l'Union européenne et avoir des prêts à des taux d'intérêt non prohibitifs. Sans cela, il menace de recourir au Fonds monétaire international, ce qui serait vécu comme un désaveu par la plupart de ses partenaires de la zone euro.

20 minutes : 19/03/10

Le thon rouge a encore du sushi à se faire

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) a rejeté hier, le classement du poisson à l'annexe I des espèces interdites à l'exportation.

Le Japon qui est le premier importateur mondial de thon rouge était fermement opposé à l'interdiction et a notamment obtenu le soutien de la Libye (principal débouché commercial du Japon pour sa pêche). La France qui soutenait la proposition d'interdiction a déclaré qu'elle proposerait le thon rouge à l'annexe II qui est moins contraignante.

Métro : 19/03/10

Le thon sans protection

La conférence de la Cites a rejeté l'interdiction du commerce international du thon rouge. Monaco avait proposé de suspendre les exportations du thon rouge mais cela a été rejeté par une large majorité (68 voix contre 20). La France va toutefois suggérer à l'Union européenne de « continuer ses efforts ».

Les stocks de thon rouge restent donc sous la responsabilité de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Iccat) qui regroupe l'ensemble des pays pêcheurs. Cependant, hier l'UE était au centre des critiques.

En effet, selon le directeur général de WWF « elle était divisée et sa position finale n'était en rien convaincante ». Greenpeace a dénoncé « une puissance européenne qui dans les négociations internationales, ne tient en rien sa position et ne s'est d'évidence pas donné les moyens de se défendre ».

La Voix du Nord : 22/03/10

Aide européenne à la Grèce : Bruxelles met la pression sur les Etats membres

La Commission européenne a appelé les dirigeants des pays de l'UE à se prononcer la semaine prochaine lors d'un sommet sur le mécanisme d'aide pour la Grèce, à utiliser si nécessaire. A l'heure actuelle, il ne s'agit pas de verser de l'argent à Athènes qui ne le demande pas encore, mais d'entériner la mise en place du plan d'action.

Ce mécanisme prévoit la possibilité de prêts bilatéraux accordés par tous les pays de la zone euro à la Grèce. Celle-ci estime que pour le moment les taux d'intérêts sur les marchés financiers sont trop élevés pour emprunter.

L'Allemagne reste cependant réticente à ce que le sujet de l'aide à la Grèce soit à l'ordre du jour du prochain sommet. D'ailleurs, la chancelière allemande Angela Merkel refuse l'idée d'une aide financière à la Grèce. De plus, l'Allemagne est prête à accepter à présent l'aide du FMI pour la Grèce.

La Commission européenne quant à elle s'en tient à l'engagement de principe que les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris le 11 février, qui est de soutenir la Grèce dans le cas où ses difficultés menaceraient la stabilité de la zone euro.

La Voix du Nord : 23/03/10

L'Europe et le théâtre en un même projet lycéen

Dans le cadre du programme européen Comenius, des lycéens européens de Lituanie, du Portugal, d'Angleterre et d'Allemagne se sont retrouvés à Hirson.

L'expérience était aussi bien humaine qu'artistique puisque celle-ci a conduit à la création d'une pièce de théâtre entre les lycéens français et leurs homologues européens.

Ils ont travaillé sur le thème de la Révolution, ont écrit la pièce de théâtre en anglais et l'ont ensuite jouée. Ces élèves avaient même une excursion à Paris.

L'Union : 23/03/10

Europe. Des normes environnementales non contrôlées La France doit rembourser 71 millions d'aides agricoles

Une vingtaine d'Etats européens, en particulier la Grèce, la Pologne et l'Espagne devront rembourser 346,5 millions d'euros de dépenses agricoles irrégulières. La Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Estonie, l'Allemagne, la Finlande, la France, le Royaume-Uni, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Suède devront également rembourser des sommes d'argent.

La politique agricole commune (PAC) représente la part la plus importante du budget de l'Union européenne (plus de 40%). Bruxelles a notamment demandé à la France de rembourser 71 millions d'euros. De plus, la Commission reprocherait à la France de ne pas avoir transposé dans le droit national certaines normes environnementales auxquelles étaient conditionnées les aides versées.

Direct Lille Plus : 23/03/10

La France et L'Italie prêts à aider la Grèce

Bernard Kouchner et Franco Frattini, les ministres français et italien des Affaires étrangères se sont prononcés hier à Bruxelles en faveur d'une aide à la Grèce. Auparavant la présidence de l'UE s'était elle aussi prononcée en faveur d'un plan d'aide. Une manière de mettre la pression sur l'Allemagne qui est réticente.

L'Union : 23/03/10

Trans'éco. Un programme européen fait le lien avec la Belgique Thiérache sans frontière

Trans'éco est un programme européen sur trois ans (2009/2011) qui concerne la grande Thiérache et le Hainaut belge. Ces deux régions ont un intérêt à travailler ensemble. Aucune enveloppe de subventions n'est distribuée, mais c'est une volonté « d'effacer les frontières, de créer du lien ».

Deux axes de travail ont été privilégiés. Le premier est celui des technologies d'information et de communication (Tic), le second correspond aux éco-activités. En effet, contrairement à ce que l'on peut croire, certaines très petites entreprises (TPE) n'ont toujours pas de site web.

En ce qui concerne les éco-activités, il s'agit de la mise en valeur de la filière bois/énergie (qui utilise le bois de haie du bocage local). Trans'éco ne peut donc que contribuer à faire que la Belgique et la Thiérache travaillent main dans la main.

20 minutes : 23/03/10

Zone euro Tensions autour de la Grèce

A trois jours d'un sommet des dirigeants de l'Union européenne, les pays européens ont affiché leurs divergences sur l'aide à apporter à la Grèce. La présidence espagnole de l'UE et le président de la Commission européenne José Manuel Barroso ont demandé qu'un mécanisme de soutien exceptionnel soit adopté lors du sommet à Bruxelles.

Cependant l'Allemagne est contre ce dispositif qui implique des prêts de la part des pays de la zone euro d'un montant de quelque 22 milliards d'euros. Berlin refuse en effet, de s'engager à payer pour soutenir la Grèce.

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré « qu'il ne s'agit pas de discuter d'aides actuelles ». La France quant à elle continue de défendre la solidarité, selon le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, « nous ne pouvons pas, ne devons pas abandonner nos amis grecs ».

L'Union : 25/03/10

La taxe carbone enterrée

Le gouvernement a renvoyé hier l'instauration d'une taxe carbone en France à un hypothétique accord européen. Il ne s'agit pas d'un abandon, d'ailleurs, le Premier ministre François Fillon a déclaré « nous voulons que les décisions soient prises en commun avec les autres pays européens ».

Celui-ci ajoute que le gouvernement va demander à la Commission européenne « d'accélérer la mise au point d'une proposition en vue d'une harmonisation des dispositifs de fiscalité écologique dans l'Union européenne ». Cependant à Bruxelles, selon des diplomates, l'hypothèse d'une taxe européenne n'est pas à l'ordre du jour.

La Voix du Nord : 25/03/10

Les jeunes espagnols d'Arenas de San Pedro font déjà partie de la famille fourmisiennaise

Depuis neuf ans, un échange lie la classe de troisième du collège Léo Lagrange de Fourmies à une structure espagnole homologue d'Arenas de San Pedro. Cet échange a été le point de départ de la création d'un comité de jumelage entre les deux communes.

Les jeunes espagnols viennent d'ailleurs d'arriver en France et ont été reçus par le maire de la ville de Fourmies qui a confirmé que le jumelage avait été établi par un vote municipal. Ce jumelage devrait entrer prochainement dans sa phase active.

La Voix du Nord : 26/03/10

La France et l'Allemagne s'entendent sur un plan de sauvetage de la Grèce

La France et l'Allemagne ont trouvé un accord en ce qui concerne le plan d'aide à la Grèce. Celui-ci devrait provenir de prêts de la zone euro ainsi que du FMI. L'accord prévoit les conditions dans lesquelles les pays de la zone euro interviendraient si nécessaire.

De plus, le texte franco-allemand prévoit « un cadre européen constitué par des prêts bilatéraux coordonnés » de la zone euro, et serait complété par des prêts du FMI, mais le financement européen doit rester majoritaire.

Ce dispositif ne serait mis en place qu'en cas de besoin. L'Allemagne, principale économie de la zone euro, est longtemps restée réticente à l'idée d'aider la Grèce, en proposant même un recours au Fonds monétaire international.

De son côté la France prônait depuis le début, une aide purement européenne. Les deux pays sont arrivés à un compromis qui devrait satisfaire les personnes en faveur d'une intervention du FMI et celles qui veulent garder l'intervention européenne comme dominante.

La France et l'Allemagne se sont également accordées sur l'idée d'un « gouvernement économique » qui réfléchirait sur les instruments à utiliser pour prévenir les risques budgétaires.

Le Portugal en crise

Le Portugal qui est aussi considéré comme un maillon faible de la zone euro, doit mettre en œuvre son plan de redressement des finances publiques. En effet, la notation de sa dette effectuée par l'agence Fitch (agence de notation financière internationale) s'est dégradée.

L'Union : 26/03/10

Terrain d'entente franco-allemand à propos de la situation grecque

La France et l'Allemagne se sont accordées sur un mécanisme d'aide européen qui doit être entériné par les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays de la zone euro.

Ce dispositif prévoit, à condition de difficultés sérieuses, l'émission de prêts bilatéraux par les Seize selon la clef de répartition de chaque Etat dans la Banque centrale européenne. Ces prêts devraient être complétés par le Fonds monétaire international (FMI) mais le financement européen doit rester majoritaire.

Direct Lille Plus : 26/03/10

Aide à la Grèce

Sarkozy et Merkel tombent d'accord

Avant la réunion des pays membres de l'UE à Bruxelles, la France et l'Allemagne sont arrivées à un accord sur l'aide financière à la Grèce. Selon une source diplomatique, les dirigeants des pays de la zone euro ont approuvé cet accord.

Celui-ci prévoit des prêts bilatéraux de la part des Etats membres ainsi qu'un complément du FMI. Cette solution avait déjà été envisagée auparavant, mais elle ne fait pas l'unanimité.

En effet, selon Lorenzo Bini Smaghi, membre du directoire de la Banque centrale européenne, un recours au FMI impliquerait que l'image de l'euro serait « celle d'une devise qui ne peut survivre que grâce à l'aide d'une organisation internationale » (les Américains et les Asiatiques y sont de plus en plus influents.) Cependant, le financement européen devrait rester majoritaire face à celui du FMI.

20 minutes : 26/03/10

Union européenne Un plan d'aide à la Grèce a été conclu hier

Sarkozy et Merkel à la rescousse

Un moyen a peut-être été trouvé pour sortir la Grèce de l'impasse financière. La France et l'Allemagne se sont accordées sur un cadre européen qui prévoit des prêts bilatéraux des pays de la zone euro complétés par des prêts consentis par le FMI.

Cependant, le financement devrait rester majoritairement européen, et c'est important pour de nombreux pays qui tenaient à ce que le programme d'aide soit avant tout européen.

Au cours de leur rencontre, avant un sommet européen, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel se sont accordés sur ce dispositif. Mais la chancelière allemande a précisé qu'il s'agissait d'une intervention en « derniers recours » dans le cas où la Grèce n'aurait pas d'autres solutions.

Le président français et la chancelière allemande ont soumis leur texte au président permanent de l'UE, Herman Van Rompuy. Ce projet doit aussi être approuvé par l'ensemble des pays de la zone euro. Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, a rapidement réagi, en déclarant qu'il n'était pas bon que les pays de la zone euro se défaussent de leurs responsabilités.

MéTRO : 26/03/10

Au secours de la Grèce

Après plusieurs mois de tergiversations, la France et l'Allemagne sont parvenues à un accord sur le plan d'aide à la Grèce. Le texte établi par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel doit encore être validé dans la soirée par l'ensemble des seize pays de la zone euro et les vingt-sept Etats membres.

Cet accord prévoit des prêts bilatéraux de la zone euro complétés par des prêts du FMI, mais le financement européen doit rester

majoritaire. Ce dispositif ne serait utilisé qu'en « derniers recours » ont insisté les deux pays. L'Allemagne répète depuis quelques jours que les mesures d'austérités prises par le gouvernement grec devraient suffire.

La Voix du Nord : 27/03/10

L'Allemagne en position de force après l'accord sur la crise en Grèce

La chancelière allemande qui refusait l'idée de prêts en provenance de la zone euro, a finalement donné son feu vert, mais en apportant le principe d'intervention du FMI. Cependant, la fermeté d'Angela Merkel au nom des sacrifices consentis par les contribuables allemands a été sévèrement critiquée par ses rivaux sociaux-démocrates.

Nicolas Sarkozy, l'autre artisan de l'accord sur la Grèce a déclaré qu'il « nous a fallu faire un compromis pour faire un bon accord opérationnel ». Il a ajouté que « le Conseil européen doit devenir un véritable gouvernement économique de l'Europe » une idée souvent défendue par la France.

La Grèce a accueilli avec soulagement le plan adopté par ses partenaires, en saluant le soutien de la Banque centrale européenne, mais en espérant éviter l'implication du FMI.

La Voix du Nord : 28/03/10

Espace Schengen

La Libye et l'Union européenne ont annoncé la levée réciproque des restrictions à l'octroi de visas. Cela a mis fin à la crise provoquée par l'interdiction suisse à des personnalités libyennes d'entrer dans l'espace Schengen. Tripoli s'est même empressé de qualifier l'annonce de l'UE comme une victoire sur la Suisse, dont les relations avec la Libye sont dégradées depuis 2008.

La Voix du Nord : 29/03/10

Les partenaires franco-belges rêvent de devenir une référence en matière d'éco-valorisation

La semaine dernière, Français et Belges faisaient connaissance lors de la première soirée transfrontalière des entrepreneurs. D'ailleurs, le programme Trans'éco sert de rapprochement des entreprises des deux côtés de la frontière.

L'un des objectifs de Trans'éco est de mieux vendre la région aux investisseurs, des études ont donc été menées, et notamment dans le domaine des éco-activités.

La valorisation de certains déchets (métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques) pourrait être l'une des pistes retenues. Afin d'attirer les entreprises et leur démontrer les avantages à travailler ensemble, Trans'éco a sponsorisé des conférences.

La Voix du Nord 30/03/10

Zone euro

Nette amélioration économique en mars

Selon des données publiées hier par la Commission européenne, l'indice de confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs de la zone euro a enregistré une hausse nette en mars (1,8 point à 97,7 points).

La Voix du Nord 30/03/10

La France condamnée à Strasbourg, le procureur provisoirement réhabilité

La Cour européenne des droits de l'homme a confirmé hier la condamnation de la France dans l'affaire de l'arraisonnement en haute mer d'un cargo bourré de cocaïne en 2002. En effet, le temps de ramener le bateau du Cap-Vert à Brest, les marins étaient restés détenus pendant treize jours sans cadre légal.

Lorsque le bateau a été arraisonné et ramené en France par l'armée, l'équipage a été mis en examen, jugé puis condamné pour trafic de stupéfiants. Cependant, les marins ont estimé que les treize jours avant d'être confiés à la justice ne correspondaient pas aux exigences de la loi. Ces derniers ont alors déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme qui leur a donné raison en 2008.

De plus, celle-ci a déclaré ne pas reconnaître au procureur le véritable statut de magistrat du fait de sa dépendance au pouvoir politique. Cette affaire se situe dans le contexte de la réforme du système pénal qui vise à la suppression du juge d'instruction.

La France a décidé de faire appel, et a prouvé que les marins ont été présentés dès leur arrivée, à un véritable magistrat indépendant. La Cour européenne des droits de l'homme a donc pris en note cet élément.

Direct Lille Plus : 31/03/10

Angela Merkel en déplacement en Turquie

La chancelière allemande Angela Merkel a visité hier la Mosquée bleue d'Istanbul, et peu avant elle s'était rendue à la basilique Sainte-Sophie. Lundi, elle avait répété son opposition à une adhésion totale de la Turquie à l'UE. Elle préfère la solution d'un « partenariat privilégié » mais le gouvernement turc rejette cette idée.

Siège social

2, rue Saint-Louis F-59610 FOURMIES

T : (33) 03 27 60 50 28 F : (33) 03 27 60 50 30 E-mail : eurothierache1@aliceadsl.fr

Web : www.eurothierache.eu